Fiche produit relative aux qualités ou caractéristiques environnementales

Nom du produit	**Tapette à mouches**
Réference produit	**64320**
Gencode	**3383482306875**
Date de mise à jour	**2026-09-11**

Caractéristiques environnementales de l'emballage

% de matiére recyclée	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Possibilite de réemploi*	NO
Recyclabilité	Information bientôt disponible
Présence de substances dangereuses (SVHC)**	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

** Un emballage réemployable est un emballage conçu pour faire l'objet d'au moins une deuxième utilisation :*
- pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation est organisé par ou pour le compte du producteur.
- ou en étant rempli au point de vente dans le cadre de la vente en vrac, ou à domicile s'il s'agit d'un dispositif de recharge organisé par le producteur, est réputé être réemployé.

***- substances extrêmement préoccupantes inscrites sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006 et publiée conformément à l'article 59, paragraphe 10, du règlement (CE) no 1907/2006 ;*
- substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes qui ne sont pas sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006. La liste de ces substances et sa mise à jour sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'environnement après avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Caractéristiques environnementales du produit

Incorporation de matières recyclées	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYLCEES
Recylabilité	NO
Présence de substances dangereuses	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO